

# Quelle réforme des retraites ?

**Stage FSU**

**Retraites**

**Le Mans 1<sup>er</sup> mars 2019**

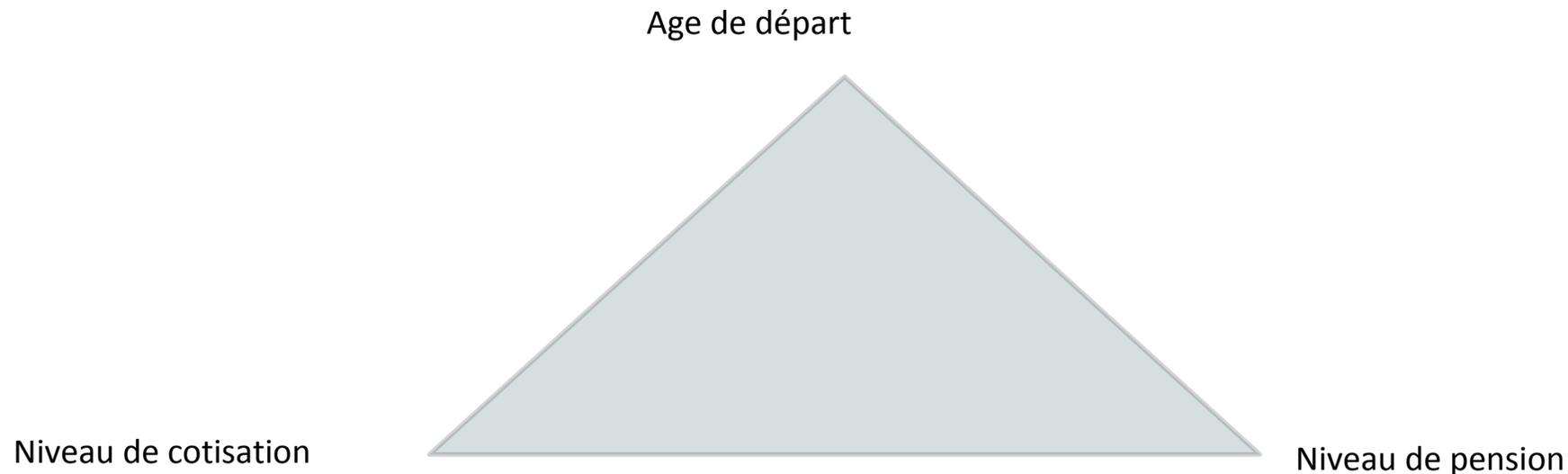
**MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E**

**ASSEZ !**

**U.**  
F.S.U. **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# L'ÂGE EST UN FACTEUR DÉTERMINANT DE L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME DE RETRAITE

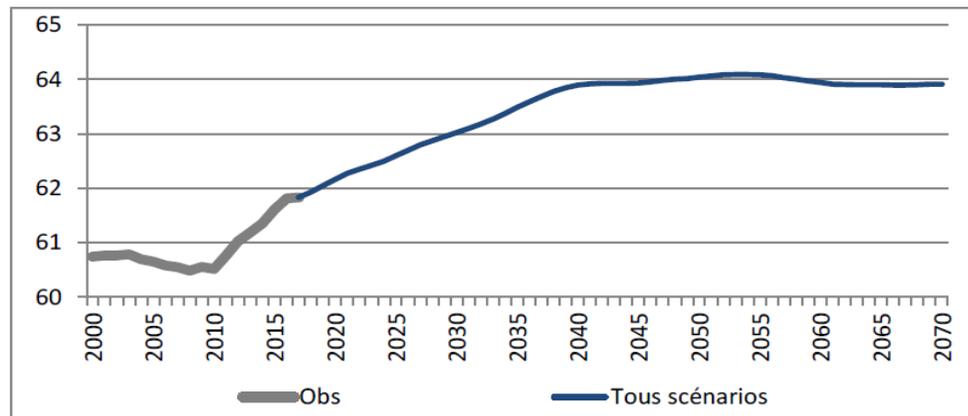
- **Dans un système en répartition, l'équilibre du système dépend de 3 facteurs :**
  - **Le niveau de cotisations** détermine deux éléments :
    - Le niveau global des recettes permettant de financer les pensions des retraités
    - La somme des cotisations versées sur la durée d'activité détermine également la pension contributive
  - **L'âge de départ** : la hausse de l'âge moyen conjoncturel de départ à la retraite résulte des réformes des retraites (allongement de la durée requise, augmentation de l'âge légal) mais aussi des évolutions extérieures à la retraite (allongement de la durée des études)
  - **Le niveau de pensions** : c'est la somme actualisée des pensions versées sur l'ensemble de la durée de vie en retraite qui est examiné, et donc le taux de remplacement qu'offre le système de retraite. Il dépend donc également de l'indexation des pensions et de l'espérance de vie
- **Un arbitrage doit donc être trouvé entre ces variables :**
  - Au niveau collectif : quel niveau de contribution publique pour quelle générosité du système de retraite ?
  - Au niveau individuel : quel âge de départ pour quel taux de remplacement ?



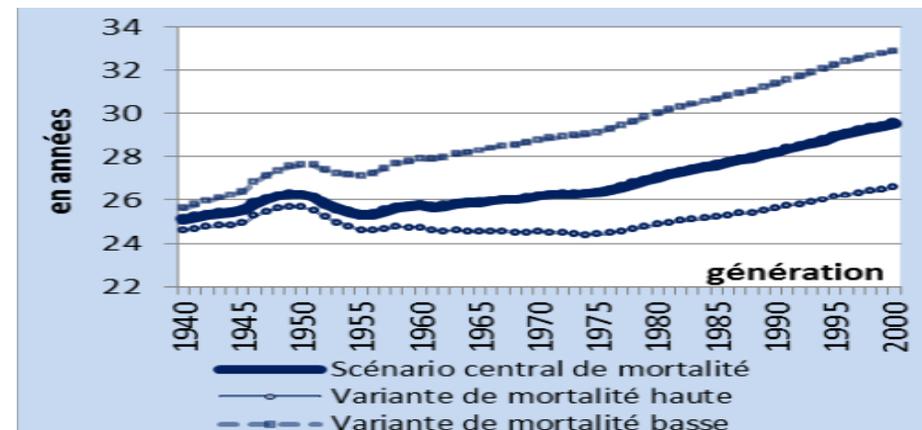
# UN ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE QUI PROGRESSE

- **L'âge légal minimal en France est en dessous de la moyenne OCDE**
  - Il est fixé à 62 ans pour les personnes nées en 1955 ou après
  - Pour la plupart des autres pays de l'OCDE, cet âge minimal se situe plutôt autour de 65 ans
- **Mais l'âge pour le bénéfice d'une pension complète a progressivement remonté**
  - En France, l'évolution de la durée d'assurance a fait mécaniquement augmenter l'âge pour le bénéfice du taux plein. Un nombre croissant d'assurés attend l'âge d'annulation de la décote pour partir en retraite (à titre d'illustration, 18% des assurés de la génération 1946 sont partis à 65 ans ou plus)
- **Ainsi, fin 2016, l'âge moyen de départ est de 61 ans et 10 mois**
  - Il est de 62 ans et 1 mois pour les femmes, 61 ans et 6 mois pour les hommes.
  - Il est en progression continue depuis 2010 (+1 an et 4 mois). La proportion de retraités à 60 ans est passée de 64 % à 30 % entre 2010 et 2013 (entre les générations 1950 et 1953).
  - Néanmoins, le nombre de cotisant par retraité se dégrade : aujourd'hui de 1,7, il serait, selon le COR de 1,3 en 2070.
- **Le COR prévoit que l'âge conjoncturel de départ atteindrait 63 ans en 2030 et 64 ans en 2040**
  - Ce relèvement n'impacterait pas négativement la durée de retraite qui se stabilise à un niveau élevé (26 ans pour la génération 1950) puis reprendrait sa progression pour les générations plus jeunes.

Âge conjoncturel de départ constaté et projeté (COR)



Durée passée en retraite constaté et projeté (COR)



# Quelle réforme des retraites ?



## Programme d'Emmanuel Macron

« Un euro cotisé doit donner lieu aux mêmes droits quelque soit le moment où il a été versé, quelque soit le statut de celui qui a cotisé »

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Quelle réforme des retraites ?

« Un système juste, unique et transparent pour protéger mieux ceux dont les carrières sont hachées, instables et atypiques »

+ de 40 systèmes de retraite avec des règles différentes

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# CONFUSION

Confusion entre

- **systeme universel et systeme unique**
- **transparence et garantie d'égalité**
- **repenser les dispositifs de solidarite**

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Un calendrier qui s'étire

-Phase 1 : de mai à ~~décembre 2018~~ ?????

consultations des partenaires sociaux :

Phase 2 : ~~décembre 2018~~ ???????

Présentation du projet et nouvelle phase  
de concertation

Phase 3 : été 2019 avant après ?????

Présentation du projet de loi

Phase 4 : fin 2019 et après

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Une consultation démocratique ? ? ?



Lancement d'un dispositif  
de participation citoyenne

Pour une **RETRAITE**

plus simple,  
plus juste, pour tous

29/05/2018

Lancement d'un dispositif de participation citoyenne

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

**U.**  
F.S.U. ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# Ce qui risquerait de disparaître ,,

Les régimes spéciaux

Le code des pensions civiles et militaires

L'ensemble des régimes et des caisses..

- La catégorie active

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Ce qui ne changerait pas.... mais....

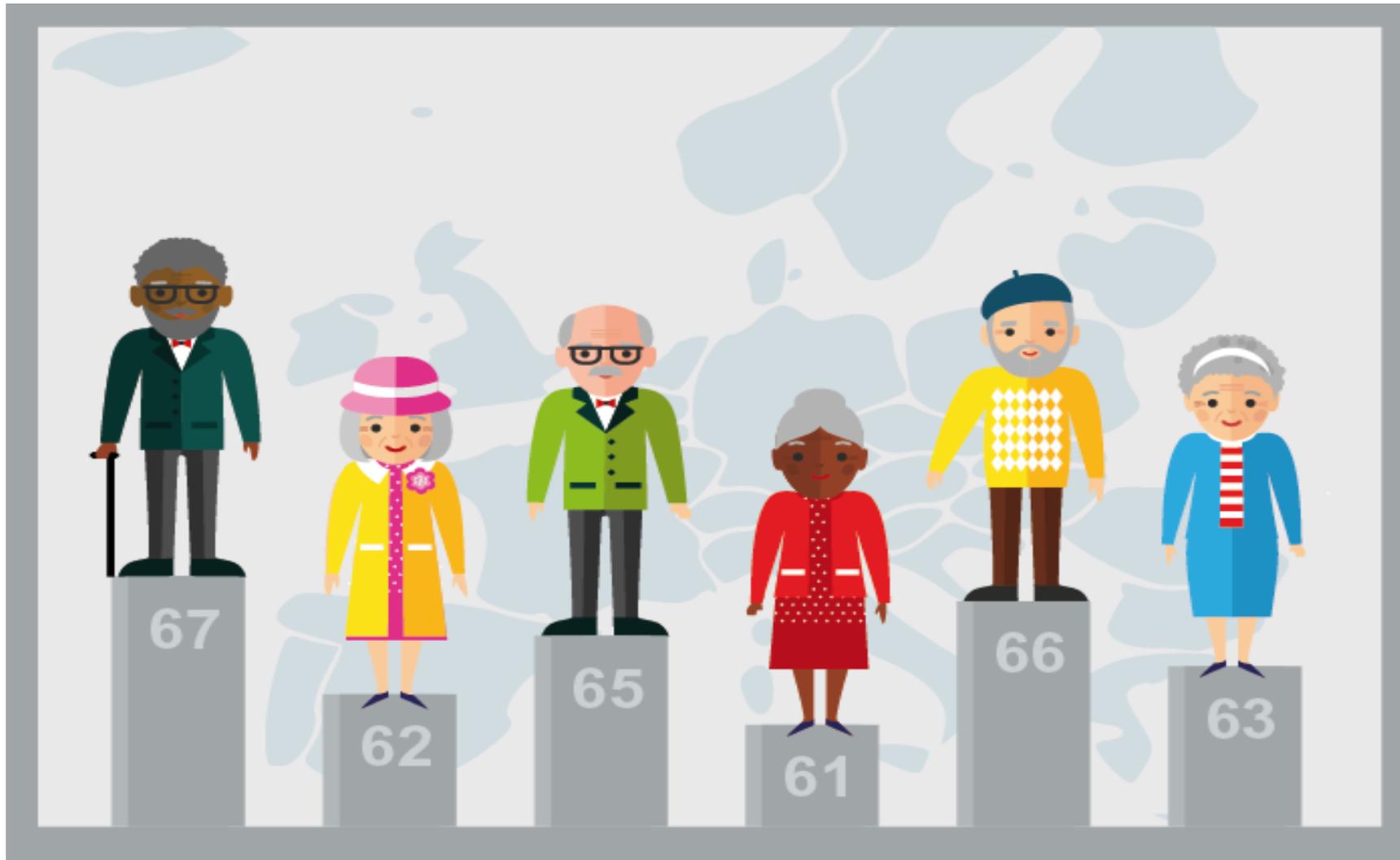
- « L'enveloppe budgétaire constante »
- « Un système qui resterait par répartition »
- « Les dispositifs de solidarité renforcés et consolidés »
- « Toutes les spécificités ne disparaîtront pas »

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Ce qui ne changerait pas mais,,,



MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Ce qui ne changerait pas mais,,,

L'âge minimum légal de départ à 62 ans

Un âge pivot à 63 ans ? 64 ans ? ...

Un « âge de référence collectif... »

Fin de la décote mais ....

un « coefficient majorant »

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Ce qui changerait

- Les cotisations définies
- Les prestations qui ne le seraient plus

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Ce qui changerait dans le calcul

- la notion d'annuités
- la durée des services et bonifications
- La notion de taux plein
- La référence aux 6 derniers mois ou aux 25 meilleures années



# Ce qui changerait dans le calcul

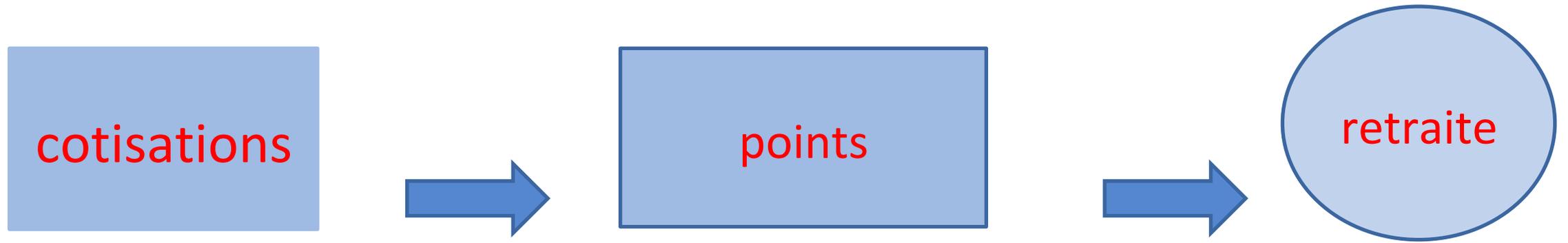
- C'est l'ensemble des salaires et des primes qui serait pris en compte
- Un problème majeur : c'est sur l'ensemble de la carrière que serait fait le calcul
- Amplification des inégalités femmes-hommes

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Ce qui changerait dans le calcul Système à points



MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Ce qui changerait dans le calcul Système à compte notionnel

Un système qui mime la capitalisation :

chacun cotise pour soi et se constitue un capital  
**virtuel**

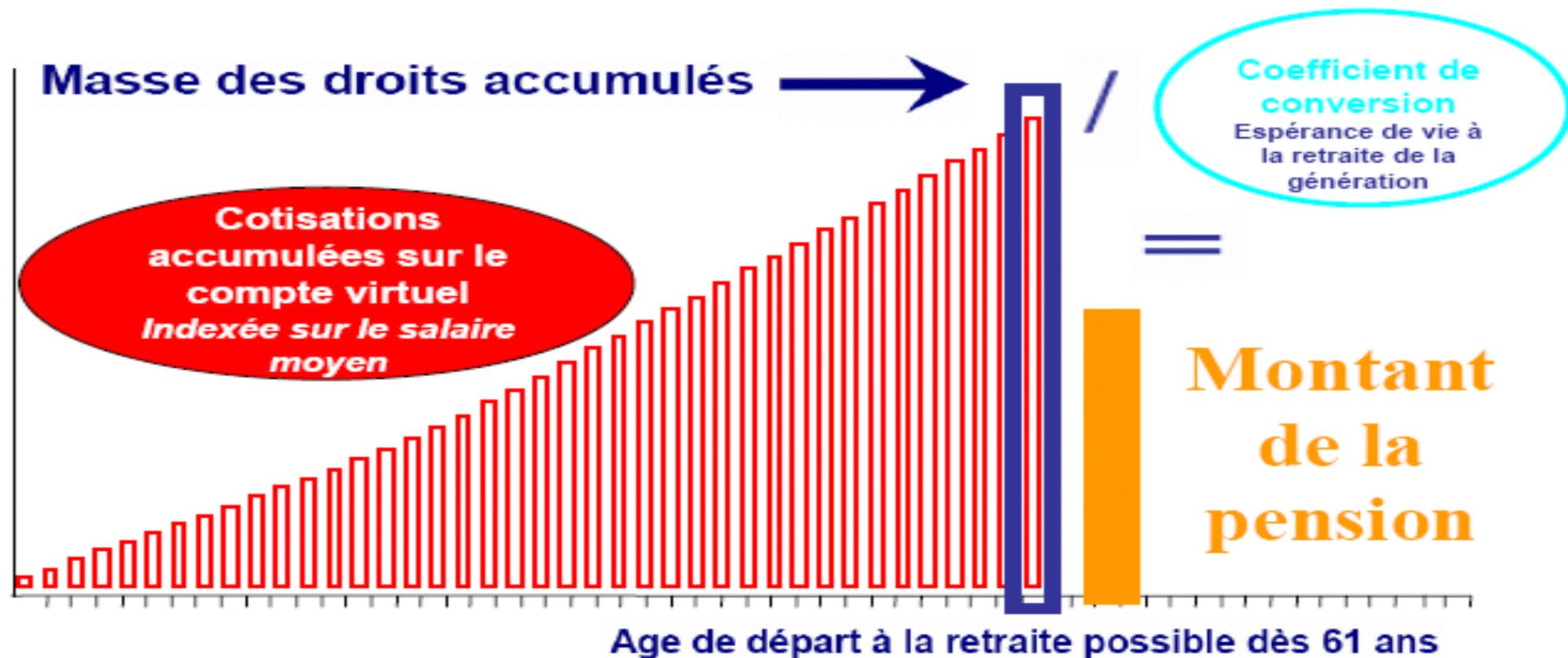
Exemple en Suède

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

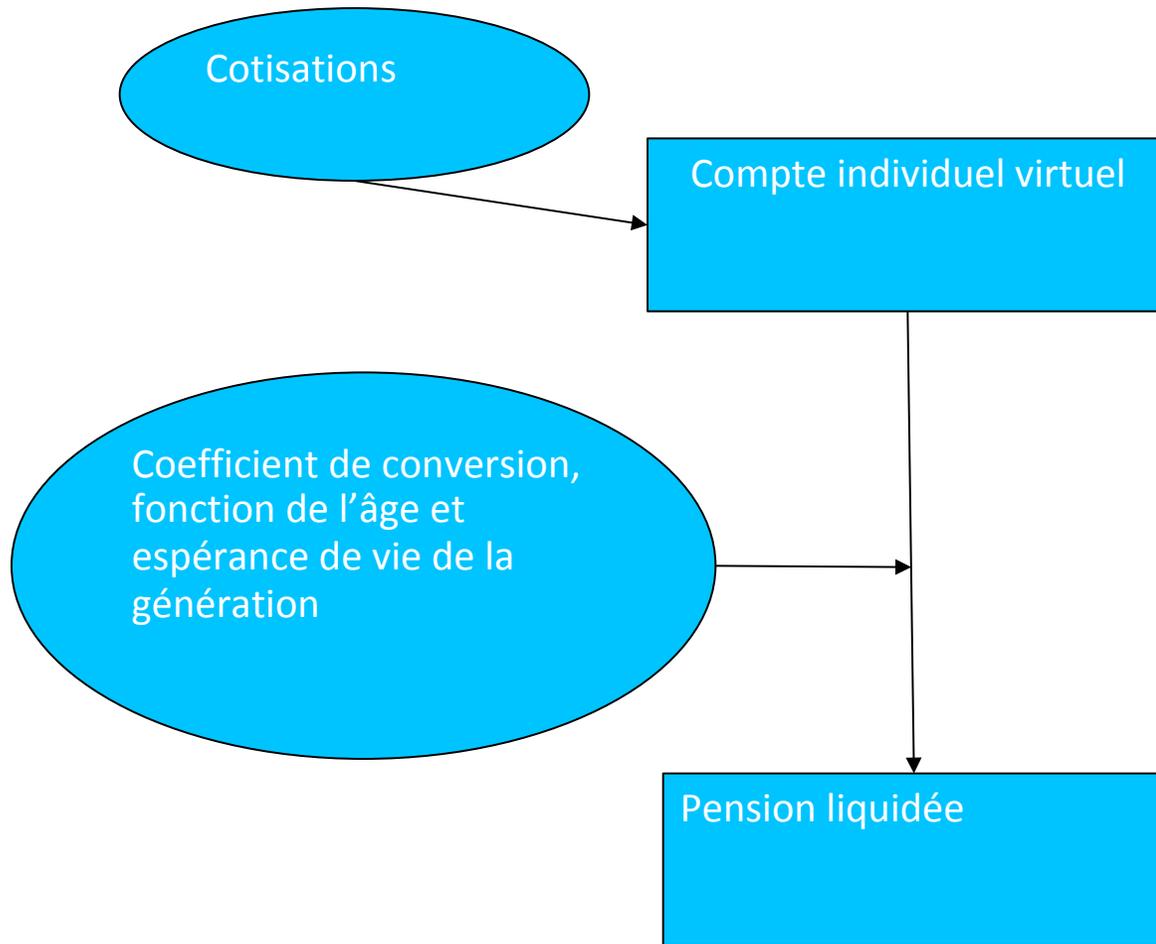
**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## 1 – Le calcul des pensions à la liquidation



# Comptes notionnels



Chaque salarié a un compte individuel

Les paramètres

- Taux de cotisation
- Actualisation des cotisations
- Indexation des pensions

# Ce qui a déjà changé

- l'indexation des pensions
- la prise en compte de l'espérance de vie

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Ce qui risque d'être modifié en profondeur les droits non contributifs

## La prise en compte

- des minima de pension
- des périodes assimilées (chômage, maladie, maternité, invalidité, service militaire, etc.)
- des droits familiaux et conjugaux
- des départs anticipés

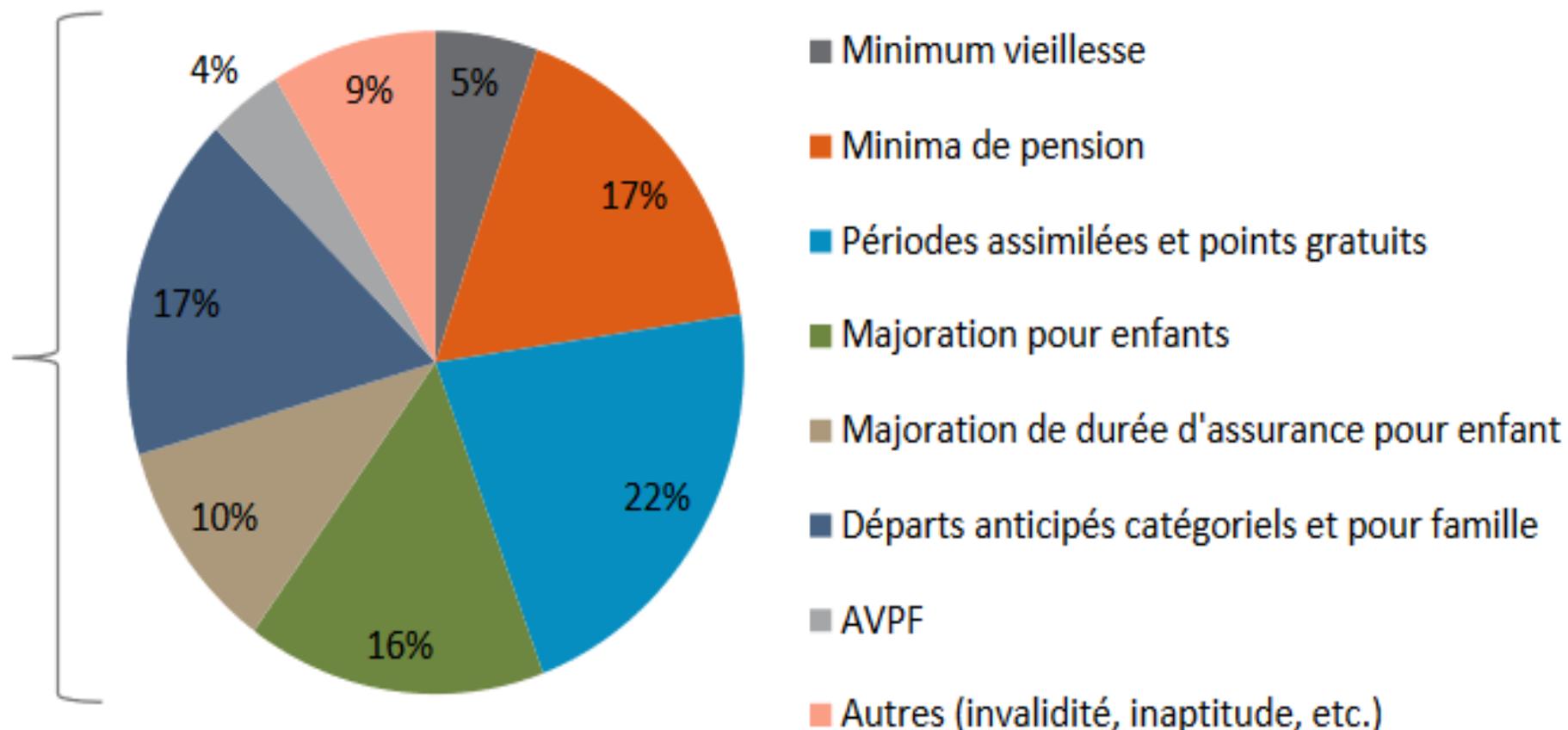
MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## Les masses financières liées aux dispositifs de solidarité, dans le système de retraite

Dispositifs de  
solidarité = 20%  
des prestations  
de droits directs  
versées



*Drees, dossier solidarité et sante n°72, droits familiaux et dispositifs de solidarité du système de retraite, janvier 2013 (données 2012)*

# Ce qui risque d'être modifié en profondeur les droits non contributifs

## Droits familiaux

- Naissance = majoration de durée d'assurance
- Le congé parental
- La prise en compte de temps partiel à temps complet
- L'assurance vieillesse parents au foyer

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Ce qui risque d'être modifié en profondeur les droits non contributifs

## Droits familiaux

La majoration de 10% pour 3 enfants

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Ce qui risque d'être modifié en profondeur les droits non contributifs

Les droits conjugaux

la pension de réversion :

4,4M de veuves et de veufs

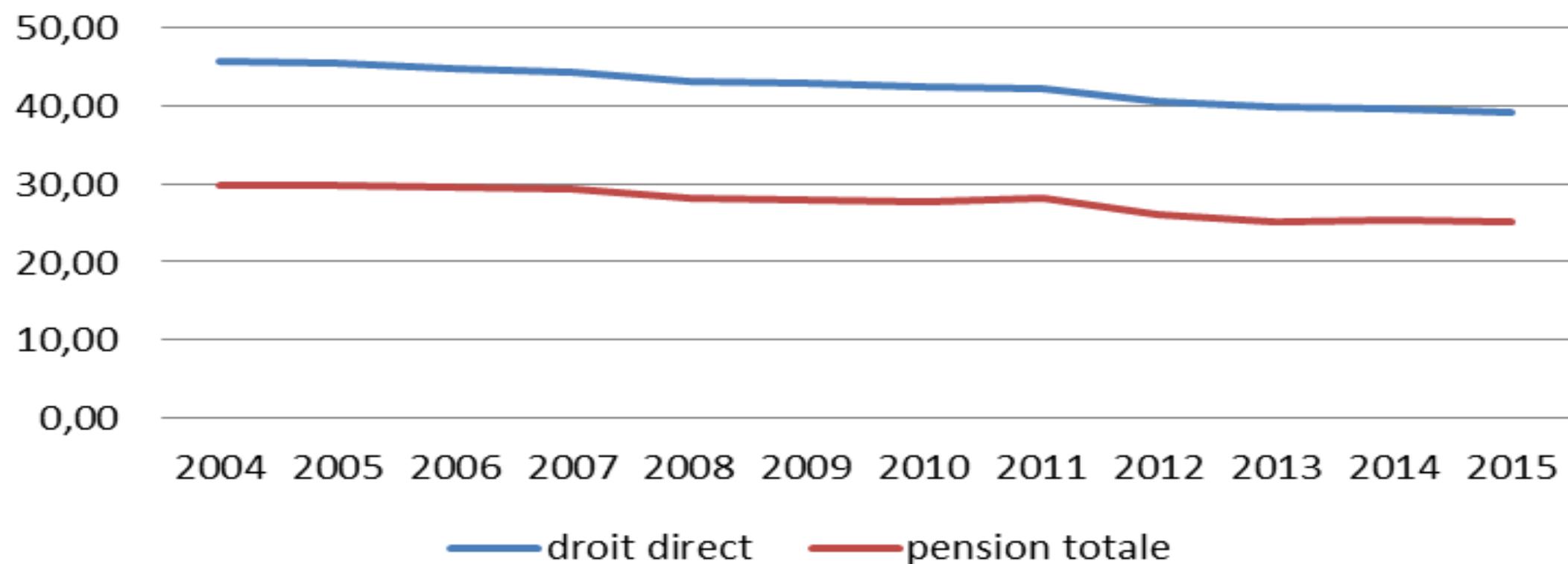
89% de femmes parmi ceux qui la perçoivent

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## Écart de pensions entre hommes et femmes



# Un chantier politique risqué

Informersur une réforme qui aura des  
conséquences lourdes sur le montant des  
pensions

Débattre

Agir

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**

 **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**